

LES PRIX DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ FLAMBENT.

Sueurs froides chez les patrons d'usine

La crise énergétique frappe de plein fouet des entreprises dieppoises. Des usines font face à des factures de gaz et d'électricité qui s'envolent. Elles cherchent des solutions pour éviter la casse. Et certaines envisagent déjà le recours au chômage partiel.

« Je n'en dors pas bien la nuit », confie en toute sincérité Angélique Delamaere. « Cela crée des incertitudes pour demain, alors que d'habitude je suis plutôt optimiste », glisse de son côté Christophe Geffray. Ces deux directeurs d'usines implantées dans la région sont inquiets.

La raison ? La crise énergétique qui percuta de plein fouet la France et l'Europe depuis le début de la guerre en Ukraine. Et surtout les conséquences de l'envolée des prix du gaz et de l'électricité sur leurs entreprises aux activités énergivores. Car si les particuliers pâlisent à la vue de leurs factures d'énergie, du côté des usines, les prix s'envolent à des hauteurs stratosphériques.

De 150 000 € par an à 150 000 € par mois

Angélique Delamaere est à la tête de Plastuni Normandie à Hautot-sur-Mer. Une entreprise qui fabrique des emballages en plastique et en polymère pour la cosmétique, la pharmacie... et qui emploie 150 personnes. Christophe Geffray dirige pour sa part Normandy Coating à Arques-la-Bataille, spécialisée dans « l'enduction et dans la stabilisation thermique des films polyester » avec 49 employés.

Pour prendre la mesure du problème, il suffit de se pencher sur les factures d'énergie de ces deux entreprises et celle de Toshiba à Martin-Église. « L'an dernier, notre facture de gaz s'élevait à 150 000 € pour l'année entière », explique



« Nous sommes dans l'expectative », dit Angélique Delamaere, directrice de Plastuni Normandie.

Christophe Geffray. Celui-ci avait signé un contrat avec son fournisseur d'énergie deux ans auparavant, à 14 € le mégawatt-heure.

Seulement, ce contrat est arrivé à son terme en juin. Et dans le même temps, les tarifs ont flambé : « Le mégawatt-heure est monté jusqu'à 230 € en août. Il est actuellement à 170 €. En septembre, je vais en avoir, juste pour le mois, pour 150 000 €. Les prix ont été multipliés par 12. Cela mangera tous nos bénéfices », constate dépit le chef d'entreprise.

Même constat amer du côté de Plastuni Normandie : « Notre contrat arrive à son terme au 31 décembre. Nous ne savons pas quel sera le prix de l'électricité au 1^{er} janvier. ». Le contrat d'électricité de Toshiba a le même terme :

« Nous payons actuellement 60 € le mégawatt-heure. La meilleure offre que nous ayons actuellement de nos fournisseurs est à 300 €. Notre facture de 800 000 € à un million d'euros par an pourrait atteindre quatre millions d'euros », constate Alain Verna, son directeur.

La situation est « pire que la crise du Covid » selon Angélique Delamaere. Notamment car toutes les entreprises ne sont pas sur un pied d'égalité. Elles ne font pas face aux mêmes difficultés en même temps puisque tout dépend du terme du contrat qu'elles ont négocié avec leur fournisseur d'énergie. Elles n'ont pas toutes d'augmentation à répercuter sur leurs clients.

« Du coup, c'est anxieux. Nous avons une facture autour d'un million d'euros d'électricité par an pour un

chiffre d'affaires de 25 millions d'euros. Mais nos projections pour l'an prochain nous parlent d'une facture multipliée par dix ! » Et sans gaz pour l'usine arquoise et sans électricité pour les usines hautotaise et martinaise, pas d'activité possible puisque tous leurs processus reposent sur des chaudières et des machines.

Un projet qui aurait pu régler le problème

Face à cette situation, les chefs d'entreprise cogitent avec leurs équipes pour trouver des solutions afin de limiter la casse (lire ci-dessous) et faire le maximum d'économie. Mais chez Plastuni Normandie, c'est « une grosse frustration ». Le groupe auquel appartient l'entreprise – qui compte au total neuf usines en France – planchait notamment sur un projet

de ferme photovoltaïque depuis deux ans, projet qui serait tombé à point nommé.

Seulement le maire de Gouffreville-l'Orcher, où se trouve le terrain de huit hectares à deux pas du site Total, a refusé son implantation. La direction du groupe vient d'envoyer un courrier au député Sébastien Jumel pour lui expliquer les conséquences désastreuses de cette situation pour son activité. En attendant que ce dossier se débloque, l'heure est aux négociations, aux discussions avec les fournisseurs d'énergie...

Mais déjà chez Normandy coating, des mesures plus drastiques sont envisagées : « Actuellement, nos trois fours fonctionnent cinq jours par semaine non-stop. Nous envisageons de les arrêter une journée plus tôt et de réorganiser notre production », indique Christophe Geffray qui fait également face à une baisse de commandes, conséquence également de la crise. Il exporte à 90 % vers l'étranger où certains de ses clients ont été

contraints de passer au chômage partiel.

Une production qui pourrait aussi être modulée chez Toshiba : des lignes de production pourraient tourner à plein régime d'octobre à décembre pour ralentir de janvier à mars.

En attente de décisions politiques

Du côté de Plastuni Normandie, pour le moment, tout n'est qu'incertitudes : « Nous réfléchissons à toutes les solutions possibles. Nous allons nous battre. Mais quel impact aura cette crise, je suis incapable de le dire », conclut Angélique Delamaere.

De son côté, Alain Verna est dans l'attente de décisions politiques, seul salut selon lui pour faire face à cette crise : « Il faut soit un plafonnement des prix, soit une décorrélacion du prix de l'électricité au gaz pour faire baisser les prix du marché. » Tous sont dans l'expectative.

V. W.

LE CHÔMAGE PARTIEL ENVISAGÉ

Près d'Orléans dans le Loiret, les 250 salariés de Duralex viennent d'apprendre qu'ils seront mis au chômage partiel entre novembre et mars en raison de la crise énergétique. Chez Normandy coating à Arques, Christophe Geffray, le directeur, ne cache pas que lui aussi y songe. Dans un premier temps, il pense demander à ses salariés de poser des congés. Puis, si ce n'était pas suffisant, le chômage partiel s'imposera. Chez Toshiba, même si à ce stade le directeur ne l'envisage pas, espérant encore arriver à négocier « un tarif d'énergie correct », cette option pourrait être retenue si besoin, en activant l'accord d'activité partiel longue durée signé dans l'entreprise.

Entreprises recherchent économies d'énergie

Les entreprises ne peuvent pas répercuter sur leurs clients toute l'augmentation du prix de l'énergie. Alors l'heure est à la recherche de solutions pour économiser coûte que coûte électricité et gaz. Pourtant, on ne peut pas dire que ces usines sont restées les bras ballants ces dernières années. Car si cette envolée des prix est soudaine, elles ont toutes fait des efforts pour limiter leurs dépenses d'énergie et leur impact environnemental.

Patrice Gault, à la tête de quatre sociétés dans la région dieppoise, a multiplié les investissements : passage aux Led, mise en place de détecteurs pour éteindre la lumière dans les locaux vides, nouveaux compresseurs et machines moins énergivores... « Quand tout sera

terminé, nous aurons un gain d'environ 30 % de la facture d'énergie », note-t-il.

Récupérateurs de chaleur

Mêmes initiatives chez Plastuni Normandie où on est passé « à l'énergie Led, on a investi dans un système de récupérateur de chaleur pour chauffer les ateliers, dans de nouvelles machines moins consommatrices d'énergie... », note Angélique Delamaere, son directeur.

Chez Normandy coating, l'équipe planche sur l'installation d'un récupérateur d'énergie : « Il y en a pour 150 000 à 300 000 € d'investissement », note Christophe Geffray. Reste à savoir quels seront les délais



Alain Verna chez Toshiba, a investi dans un récupérateur de chaleur pour économiser 70 % de sa consommation de gaz.

pour installer un tel dispositif, sachant que de nombreuses entreprises vont avoir le même besoin en même temps. Toshiba a déjà passé le pas en installant

un important système permettant de récupérer la chaleur des compresseurs à air comprimé, d'une valeur de 1,4 million d'euros. « Il a été financé grâce

à des certificats d'économie d'énergie. Ce sont de grandes entreprises très émettrices de CO² qui achètent des crédits CO² pour soutenir des projets permettant d'en économiser sur d'autres sites », explique Alain Verna, le directeur.

Un récupérateur de chaleur qui permet de chauffer les 30 000 m² de bâtiments de l'usine. « Cela nous permet d'économiser 70 à 90 % de notre consommation de gaz. Avant, nous payions 100 000 € par an », détaille-t-il. Mais ironie du sort : la facture annuelle restera au même montant, car en parallèle « le prix du gaz a été multiplié par quatre ! On peut juste se dire qu'on a eu de la chance dans notre malheur puisque cet investissement

nous permet d'absorber cette augmentation ».

Pour tenter de réaliser toutes les économies possibles, Alain Verna cherche à actionner divers leviers. Il a créé par exemple dans son entreprise un référent énergie et deux groupes projets. L'un pour plancher sur le processus afin d'optimiser son fonctionnement et ainsi économiser jusqu'à 10 à 15 % d'électricité. Et l'autre pour rechercher sur l'ensemble du site toutes les sources d'économies potentielles et sensibiliser les salariés. « Nous allons chercher toutes les solutions possibles, mais tout ça mis bout à bout ne fera pas des miracles », conclut Alain Verna.

V. W.